

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANDOLSHEIM

séance du 6 juin 2016

Sous la présidence de M. Christian REBERT, maire, la séance est ouverte à 20 heures.

Présents :

M. Christian REBERT, maire

Mme Elisabeth BRAESCH

M. Francis BONZON

Mme Liliane HUSSER

M. Jacques SCHWARTZ

Mme Caroline ROLL

M. Marc JEANVOINE

M. Raymond HUSSER

M. Michel SCHWARTZ

Mme Corinne LUDWIG

Mme Marie RANZA

M. Frédéric PANKUTZ

Mme Mariane BERLOCHER

Mme Pascale HERRGOTT

M. David HERRSCHER

Mme Sylvie CAILLEBOTTE

M. Jean-Philippe STARCK

Mme Sylvie ROSINA

M. Stéphane FRANCK

Absents excusés et non représentés :

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance :

Mme Corinne LUDWIG, conseillère municipale, assistée par Mme Denise BUHL, secrétaire générale

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations
2. Remboursement partiel de concession
3. Résiliation de bail
4. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
5. Divers

Point 1 - Approbation du compte - rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 9 mai 2016.

Point 2 – Remboursement partiel de concession (D-2016-06-27)

Monsieur le maire, expose :

Par délibération du 11 décembre 2011, le conseil municipal a décidé la création d'un espace cinéraire, instauré un règlement y afférent et fixé les droits de concession.

Madame Monique ULRICH a acquis une concession au columbarium le 10 juillet 2012 pour une durée de 15 ans, au prix de 500 €. Elle a fait part de sa décision de renoncer au columbarium au profit d'une concession funéraire.

Cette renonciation lui ouvre le droit au remboursement de la concession du columbarium au prorata de la durée restant à courir, à savoir 10 ans à compter du 10 juillet 2016, soit 366,67 €.

Après avoir entendu ces explications,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- de rembourser la durée restante de la concession du columbarium à Madame Monique ULRICH, soit un montant de 366,67 €.

Point 3 – Résiliation de bail (D-2016-06-28)

Monsieur le maire expose :

Le 15 novembre 2007 un bail de gré à gré a été conclu avec Monsieur André WISS, pour la location de l'étang de pêche n° 1, d'une superficie de 15,20 ares situé en forêt communale sur la parcelle cadastrée section 25 – N° 8 pour une durée de 9 ans.

Monsieur André WISS a décidé de renoncer à cet étang à compter du 1^{er} juillet 2016 au profit de Monsieur Daniel MINKER, demeurant 22 rue du Nord à Andolsheim

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- d'accepter le retrait de Monsieur André WISS pour la location de l'étang de pêche communal n° 1 à compter du 1^{er} juillet 2016 ;
- de lui restituer la caution bancaire de 700 € détenue par le comptable du trésor ;
- d'agréer la candidature de Monsieur Daniel MINKER au profit duquel sera établie une nouvelle convention de louage qui fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Point 4 - Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission de l'urbanisme :

Monsieur Raymond HUSSER donne communication des dossiers instruits par la commission dans sa séance du 30 mai 2016.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune d'Andolsheim instruit ses documents d'urbanisme en lieu et place des services de l'État. Par délibération du 16 octobre 2015, le conseil départemental a augmenté le taux de la taxe d'aménagement lui revenant, sans en informer la commune. Ceci a conduit au retrait de 4 certificats d'urbanisme émis début 2016 qui ont été délivrés avec la mention du taux adéquat.

Commission des affaires rurales :

Après deux réunions de travail et une visite sur le terrain, la commission a entériné le projet d'aménagement forestier proposé par l'ONF, qui constitue le plan de gestion de la forêt communale pour les 20 ans à venir. La prolifération des daims et les errements dans les orientations passées ont nui à la santé de la forêt, ce qui exigera des investissements sylvicoles dans les années à venir afin de retrouver un équilibre sylvo-cynégétique. Le document final sera soumis à l'approbation du conseil prochainement.

Commission vie scolaire et périscolaire :

Suite à la décision prise par le comité de l'association de gestion du périscolaire de privilégier les enfants de la commune à compter de la prochaine rentrée, la commission s'est réunie le 3 juin pour trouver des solutions pour augmenter les capacités d'accueil, en particulier sur le temps de midi. Différentes hypothèses ont été évoquées ; elles seront discutées avec l'association avant la fin du mois.

Commission jeunesse et sports :

En compagnie d'élus, plusieurs membres de la commission ont pris part, le 29 mai dernier, à la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun à Colmar où ils ont participé à la lecture d'un texte avec les jeunes d'autres communes de l'agglomération.

Commission embellissement et cadre de vie :

Le 23 mai dernier, les membres de la commission ont dressé le bilan de la journée citoyenne. Des ateliers de fabrication de décors extérieurs (Noël, Pâques) seront à prévoir lors de la prochaine journée.

Le jury des maisons fleuries passera dans les rues du village lundi le 25 juillet.

Un tonneau offert par un vigneron, a été magnifiquement décoré par Marie Andrée Vinchent qui est chaleureusement remerciée par l'ensemble du conseil municipal. Il sera prochainement exposé en bonne place.

Commission voirie, circulation et accessibilité :

Les membres de la commission ont effectué une tournée dans certaines rues le 17 mai dernier. Un diagnostic a été établi et des mesures ont été envisagées dont certaines seront rapidement mises en application.

Commission mémoire et patrimoine :

Les recherches de Monsieur Michel SCHWARTZ sur les incorporés de force touchent à leur fin. En collaboration avec l'UNC, une cérémonie pourrait se dérouler en 2017, à une date restant à définir, pour compléter la plaque-souvenir en hommage aux « malgré-nous », à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la prise du décret instaurant l'incorporation de force.

Commission consultative des sapeurs-pompiers :

La manœuvre de printemps s'est déroulée le samedi 4 juin. Une délégation de sapeurs-pompiers et leur véhicule datant de 1974, participeront le 11 juin à Colmar, à un rallye touristique qui va rassembler une centaine d'anciens véhicules venant de toute l'Europe.

C.C.A.S. :

Le conseil d'administration s'est réuni le 1^{er} juin pour mettre à jour la liste des personnes à contacter lors du déclenchement du plan canicule.

Le montant de la collecte au profit de la ligue contre le cancer s'élève à 9 348,95 € pour l'année 2016. En septembre, les membres du CCAS seront accueillis à la « Maison de la Ligue et des Patients » à Colmar.

Grand Pays de Colmar :

Une thermographie aérienne a été réalisée dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial du Grand Pays de Colmar. Le technicien de l'espace info-énergie a assuré une permanence en mairie afin de la commenter aux personnes intéressées. Elle est consultable sur les sites internet du Grand Pays de Colmar, de Colmar agglomération et un lien sera mis en ligne sur celui de la commune.

SCOT Colmar-Rhin-Vosges :

Le comité directeur a arrêté le projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT) lors de sa réunion du 24 mai dernier. Celui-ci sera suivi d'une enquête publique en vue de son approbation d'ici la fin d'année.

Colmar agglomération :

Le président de Colmar Agglomération a diffusé la liste des communes retenues pour la vente des billets d'accès à la base nautique de Colmar-Houssen. Ceux-ci sont réservés aux résidents de l'agglomération. Il s'agit des communes de Houssen, Horbourg-Wihr, Ingersheim, Wintzenheim, Sainte Croix en Plaine, Turckheim et Colmar.

La commune a été informée que l'accès à la déchetterie de Muntzenheim sera réservée, à compter du 1er juillet prochain, aux seuls particuliers. Les professionnels devront se rendre à la déchetterie qui leur est réservée rue du Ladhof à Colmar ou au Recyparc géré par la Société Schroll, rue du Prunier également à Colmar.

Point 5 - Divers

Monsieur le maire informe les conseillers des mesures en faveur des collectivités locales annoncées par le Président de la République, lors du congrès des maires :

- la baisse de la dotation globale de fonctionnement pour 2017 sera réduite de moitié ;
- le soutien à l'investissement local sera reconduit et abondé en 2017 ;
- 200 millions d'euros seront alloués aux zones blanches afin de garantir l'accès à la téléphonie 3G ;
- la réforme de la DGF (dotation globale de fonctionnement) sera conduite dans le cadre d'une loi spécifique ;

Le procureur de la République a procédé au classement de la plainte déposée par la commune suite aux dégradations commises par les gens du voyage précisant toutefois que ces derniers seront sanctionnés par d'autres poursuites non pénales ;

Madame Mariane BERLOCHER rend compte de l'avancement des travaux concernant la restructuration du complexe sportif. Dans le cadre d'un marché public il sera fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage qui sera chargée, en lien avec les élus, de proposer une programmation avec une étude de coût pour chaque phase. L'objectif étant de finaliser l'étude pour la fin de l'année. Monsieur le maire la remercie pour le travail accompli.

Monsieur le maire rend compte des décisions prises en réunions hebdomadaires de la municipalité :

- les dossiers de demande de subvention déposés dans le cadre de la rénovation thermique de l'école maternelle ont été déclarés complets et recevables ;
- des vols de fleurs ont été commis au cimetière ;
- afin de ne pas obstruer la sortie du dépôt des sapeurs-pompiers, le marquage au sol sera modifié ;
- le complexe sportif sera le cadre, le 11 juin, de la Journée Nationale des Débutants et Pitchounes. Cette manifestation accueillera 350 à 400 enfants issus des clubs de football de la région colmarienne. L'ASA informera les riverains de la rue du Nord de la gêne occasionnée par la circulation ;
- des gens du voyage se sont installés dernièrement sur les terrains des SR Colmar ; afin de prévenir toute intrusion sur notre stade, des agriculteurs ont disposé des machines agricoles devant ses accès ; M. David HERRSCHER souligne toutefois qu'à terme il faudra trouver une solution pérenne ;

La séance est levée à 22h13

Le maire,

Christian REBERT